

Suppression de prime sans motif

Par sosodef, le 14/09/2011 à 17:48

Bonjour,

Dans le cadre de mon activité je suis amené a toucher une prime pour mes commissions ainsi qu'une prime d'assiduité, étant enceinte j'ai du m'abscente pour raison medical (avec justificatif) malgre cela mon chef a decidé de me retirer la prime d'assiduité. En lui posant la question il m'a repondu plusieurs reponse Le comportement et un peu plus tard dans le sujet les abscences Bizar !!!En a t'il le droit? Merci d'avance.

Par P.M., le 14/09/2011 à 20:38

Bonjour,

Votre grossesse ne peut pas à elle seule motiver une discrimination, il faudrait donc que l'employeur puisse justifier la suppression des primes...